



RECHARGE ELEC+, LA QUALIFICATION QUALIT'ENR DEDIÉE AUX BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE, DEVIENT ÉLIGIBLE AUX FINANCEMENTS D'ADVENIR

Recharge Elec+, la qualification IRVE signée Qualit'EnR, est reconnue par le programme Advenir depuis le début du mois de mai. Désormais, les installateurs qui ont opté pour le dispositif Qualit'EnR lancé en décembre dernier sont éligibles au dispositif d'aides alloué par le programme financé grâce au mécanisme des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Cette étape est importante pour les professionnels comme pour la filière de la recharge pour véhicules électriques puisque l'objectif de 125 000 bornes installées à l'horizon 2025 vient d'être réaffirmé par l'État. Elle est également fondamentale pour Qualit'EnR qui ambitionne de décarboner l'électricité de l'e-mobilité en facilitant le maillage entre la recharge de véhicules électriques et la production d'énergie solaire photovoltaïque.

Recharge Elec+ éligible à tous les financements

Depuis le 2 mai 2022, Recharge Elec+, la qualification IRVE proposée par Qualit'EnR, est officiellement reconnue par le programme Advenir. Désormais, tous les installateurs de bornes de recharge pour véhicules électriques qui font le choix de Recharge Elec+ sont éligibles au dispositif d'aides alloué par le programme financé grâce au mécanisme des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) et lancé en 2016. Cumulable entre autres avec le crédit d'impôt pour la transition

énergétique(CITE), les installateurs qualifiés Recharge Elec+ peuvent maintenant faire bénéficier à leurs clients des financements disponibles pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques en France.

« Cette décision était attendue depuis longtemps. Elle est importante puisqu'elle permet à Qualit'EnR d'accompagner la filière de la recharge de véhicules électriques et le programme Advenir pour atteindre l'objectif de 125 000 bornes installées d'ici à 2025. Avec 60 000 installations réalisées au 30 avril et à raison de 2 à 3 000 nouvelles réalisations par mois depuis début 2022, selon le baromètre Avere-France, nous sommes inscrits dans une dynamique d'action et de coopération », explique André Joffre, Président de Qualit'EnR.

Concrètement et comme pour tous les qualifiés IRVE, les installateurs ayant opté pour Recharge Elec+ doivent obligatoirement engager des démarches de labellisation de leur offre commerciale auprès d'Advenir. Les installations de recharge électrique partie intégrante du programme de financement doivent présenter une puissance supérieure à 3,7 kW et être accessibles au public : en habitat collectif, installations pour flottes d'entreprises, collectivités...

Le montant des aides par type d'installation et un simulateur sont disponibles en ligne sur le site advenir.mobi

L'ambition de décarboner l'électricité de la e-mobilité

Au mois de mai, Qualit'EnR comptabilise 151 entreprises qualifiées Recharge Elec+ et depuis 6 mois, Qualit'EnR a déjà reçu quelques 269 demandes pour sa qualification IRVE. D'autre part, aujourd'hui pas moins de 48 entreprises d'installation sont qualifiées Recharge Elec+ et QualiPV. « C'est l'information essentielle puisque Qualit'EnR ambitionne de connecter recharge pour véhicules électriques et production d'une énergie solaire photovoltaïque pour proposer une électricité verte, décarbonée dédiée à la mobilité », décrypte André joffre.

« Cette démarche EnR portée par Qualit'EnR est alternative et ambitieuse par rapport à l'offre IRVE existante. Le maillage recharge électrique et solaire photovoltaïque est réaliste et techniquement possible dès aujourd'hui. Qualit'EnR rassemble 80 % des installateurs « photovoltaïques » via sa qualification QualiPV. On nourrit l'espoir qu'une grande majorité d'entre eux souhaitera investir le champ de la recharge électrique. Dans le même temps, on espère aussi que le photovoltaïque intéressera les installateurs qui nous rejoindront via Recharge Elec +. Coupler véhicule électrique et production d'énergie photovoltaïque est un enjeu moteur pour une mobilité décarbonée », assure André Joffre.

CONTACT PRESSE

Raphaël SOUDAN

Attaché de presse

06 74 24 51 22 | raphael@tnc-communication.fr

À propos de Qualit'EnR :

Ambassadeur des énergies renouvelables auprès des réseaux professionnels et partenaire engagé des entreprises d'installation, Qualit'EnR contribue depuis plus de 15 ans au développement des énergies renouvelables dans le bâtiment en misant sur une offre professionnelle de qualité et de proximité à destination des particuliers.

Association accréditée par le COFRAC (*accréditation Cofrac Qualification d'entreprises, n°4-0560, portée disponible sur www.cofrac.fr*), Qualit'EnR délivre 8 qualifications RGE* aux entreprises d'installation : Qualisol, QualiPV, Qualibois, QualiPAC, Qualiforage, Chauffage +, Ventilation + et Recharge Elec + (*Hors Recharge Elec + et QualiPV module Bât).

Qualit'EnR délivre également des agréments dans le domaine de la formation professionnelle appliquée aux énergies renouvelables et au bâtiment pour faire monter en compétence la filière, compte plus de 27 000 qualifications actives et dénombre plus de 16 500 entreprises engagées pour la qualité d'installation dans toute la France.



AGENCE DE COMMUNICATION ET RP

TN'C - Agence de communication & RP

01 43 26 17 45 | contact@tnc-communication.fr
www.tnc-communication.fr